

# RAPPORT D'ACTIVITE 2022

## « EAM LA PLANESIE »



## Identification de la structure

|  |   |
|--|---|
| <b>Nom de la structure</b>                             | « EAM LA PLANESIE »   |
| <b>Adresse de la structure</b>                         | 175, Chemin de Villegagne<br>81100 CASTRES  |
| <b>Coordonnées téléphoniques</b>                       | 05 63 72 68 00  |
| <b>Adresse électronique</b>                            | eam@apajh81.org   |
| <b>Nom du directeur</b>                                | Monsieur Uvaldo POLVOREDA   |
| <b>Type de structure</b>                               | Etablissement d'Accueil Médicalisé  |
| <b>Capacité et modalités d'accueil</b>                 | 12 places en internat   |
| <b>Numéro FINESS</b>                                   | 810012658   |
| <b>Date de création</b>                                | 9 février 2021  |
| <b>Nature et date du dernier arrêté d'autorisation</b> | Arrêté du 09/02/2021 portant création d'une EAM par transformation de places du FDV La Planésié |
| <b>Organisme gestionnaire</b>                          | APAJH du Tarn   |

## 1- Les besoins des personnes accompagnées

Nous avons réalisé 4334 journées sur l'année 2022 (prévisionnel 4290).

### MOUVEMENT DES USAGERS

Le service a une capacité d'accueil de 12 personnes.

Au 31/12/2022 : 2 hommes et 10 femmes sont accompagnés.

Une personne est décédée en novembre 2022.

La moyenne d'âge est de 58 ans.

Nous accueillons :

- 2 personnes de 50 ans et moins ;
- 2 personnes entre 51 ans et 55 ans ;
- 4 personnes entre 56 ans et 60 ans ;
- 3 personnes entre 61 ans et 65 ans ;
- La doyenne a 66 ans.
- L'ancienneté moyenne par rapport au Foyer De Vie est de 34 ans.

Mesures de protection : 11 personnes bénéficient d'une mesure de protection :

- 9 mesures de tutelle ;
- 1 mesure de curatelle ;
- 1 mesure d'habilitation familiale.

### SUIVI SOCIAL

3 renouvellements de dossiers d'aide sociale.

1 demande de renouvellement PCH loisirs.

### SUIVI MEDICAL

En 2022, nous avons poursuivi la mise en place l'organisation de l'EAM (Etablissement d'Accueil Médicalisé). Nous avons travaillé en étroite collaboration avec la nouvelle équipe. Le pôle médical a été impacté par le départ de 2 aides-soignants et la réorganisation de l'équipe au mois de septembre.

**Les constats :** Les résidents de l'EAM outre leurs déficiences psychiques et/ou intellectuelles responsables de leur handicap, développent, en raison de leur avancement en âge, des facteurs de risque cardiovasculaire intrinsèques et en raison de leur mode de vie, des poly-pathologies. Ces éléments sont responsables de véritables situations de sur-handicap nécessitant une adaptation permanente des moyens humains et techniques afin de répondre à des besoins en constante augmentation.

#### Il découle de cela :

- Une altération des capacités cognitives (désorientation, troubles amnésiques, phasiques, praxiques, exécutifs, sensoriels...);
- Une diminution des capacités motrices ;
- Une perte d'autonomie dans les actes de la vie quotidienne ;
- Une détection plus difficile des épisodes somatiques dus à la perte élaboratrice du langage ;
- Des problèmes de santé (systémiques, aigus et chroniques) à l'origine d'hospitalisations ;
- Une augmentation des troubles comportementaux (agressivité, repli sur soi, apathie...);
- Problèmes de déglutition accrus.

Sur ce service, nous avons renforcé la traçabilité des soins réalisés, mis la focale sur la surveillance des paramètres vitaux et de l'administration des traitements. Nous avons travaillé avec l'ensemble de l'équipe sur l'observation des signes cliniques. Cela a permis la réactivité des professionnels pour un accompagnement du soin efficient. Nous nous inscrivons dans une démarche d'acculturation du soin par l'ensemble des professionnels. Notre objectif principal est d'être réactif aux premiers signes d'aggravation de l'état de santé des résidents et de prendre en charge rapidement les personnes accueillies en lien avec les médecins du foyer, généralistes et psychiatres, qui interviennent régulièrement sur l'établissement.

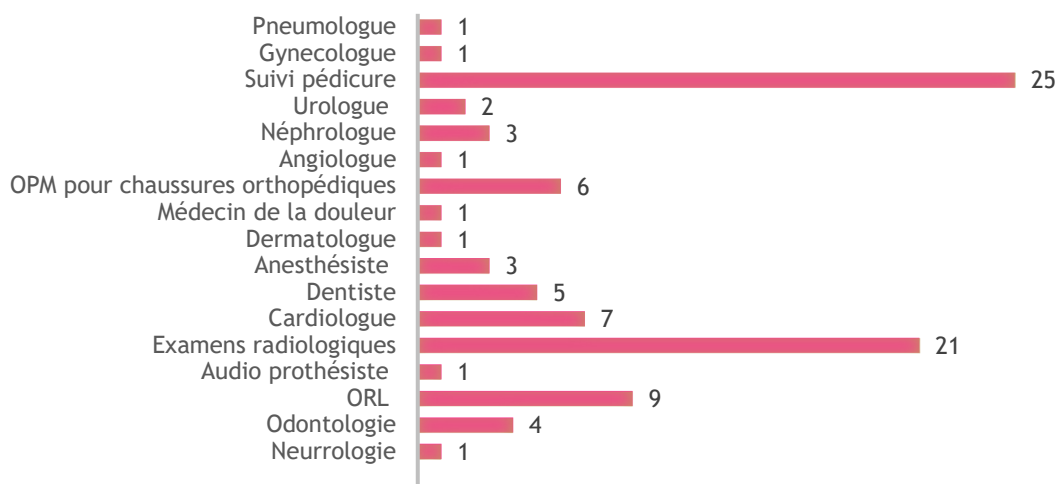
**Crise sanitaire :** L'année 2022 a été marquée par une amélioration progressive de la crise sanitaire de la Covid. Nous avons eu quelques personnes positives, avec de légers symptômes. Leur isolement au sein de l'établissement a permis l'absence de contaminations supplémentaires.

**Vaccination :** En novembre, nous avons réalisé les rappels de la vaccination contre la Covid ainsi que la vaccination contre la grippe. A ce jour, **9 résidents ont reçu 4 doses de vaccin.** Tous les professionnels de l'établissement ont acquis aujourd'hui une certaine expérience qui nous a permis de faire front tous ensemble contre ce virus et nous a permis de protéger au mieux les personnes accueillies sans toutefois les pénaliser dans leur quotidien occupationnel.

#### Evènements 2022 :

- ✚ **L'arrivée d'une infirmière** à temps plein qui a permis de :
  - Proposer une autre organisation et renforcée la présence du service infirmier.
  - Dégager du temps à l'infirmier référent vie affective et sexuelle, afin de répondre aux questionnements des personnes accompagnées sur leur préoccupation amoureuse.
- ✚ Fidélisation d'un **kinésithérapeute** : il prend en soins entre 4 et 5 résidents pour maintenir leur mobilité et bien-être.
- ✚ Intervention d'une psychologue (convention) : 3 heures par semaine. Elle a réalisé 165 consultations.

#### Consultations extérieures :



Nombre de jours d'hospitalisation de l'EAM : 51 en service de soins.

## EVOLUTION DES BESOINS DES PERSONNES DE LA SOLEILLADE

### **Constat :**

Adaptation de l'accompagnement au Vieillessement.  
Besoin de surveillances médicales renforcées.  
Perte d'autonomie.  
Adapter le cadre de vie à la perte d'autonomie et besoin de mise en sécurité.

### **Objectifs :**

Prévenir la perte d'autonomie physique et psychique, favoriser le bien vieillir : entre maintien des acquis et accompagnement des régressions : respecter des rythmes de vie et garantie du bien-être.  
Evolution du plateau technique et évolution du pôle médical.

### **Conséquences : 2022 une année de mutation**

- ✓ Ecriture du projet d'établissement et du règlement de fonctionnement.
- ✓ Evolution de l'équipe pluridisciplinaire et du plateau technique.
- ✓ Adaptation des locaux avec des matériaux appropriés.
- ✓ Mise en place d'activités physiques.
- ✓ Réflexion sur la mise en sécurité de l'établissement.

### **Perspectives 2023 :**

- Mise en œuvre d'un programme de prévention en santé (activités physiques et sportives, soins buccodentaires, hygiène corporelle et alimentaire) - Organiser et garantir le suivi des dépistages à intervalle régulier.
- Former les professionnels éducatifs à la maîtrise de l'accompagnement thérapeutique (prise de tension, prise de température, saturation, hygiène).
- Finalisation des documents obligatoires.
- Mise à jour des conventions avec le réseau soins HAD, réseau palid...
- Promouvoir le soutien aux familles et aux aidants.

## **2- La participation des personnes**

Nous avons réalisé 5 co-constructions sur l'année 2022.

Nous prenons appui sur une conception large du soin comme le développe la Recommandation de **Bonnes Pratiques Professionnelles** de l'ANESM « L'accompagnement à la santé de la personne handicapée » (Juin 2013).

Ainsi la dimension de la santé est totalement intégrée dans la démarche globale d'accompagnement de la personne, et à son projet personnalisé, dans une approche visant l'autonomie des personnes.

**Une analyse des besoins des 12 résidents a été réalisée par l'équipe pluridisciplinaire en 2022 sur la base des nomenclatures détaillées de SERAFIN-PH.** Ce qui nous a permis de proposer un plan d'action détaillé.

## LE CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Le CVS en 2022 s'est réuni 3 fois, il est commun avec le FDV.

Les grandes lignes abordées :

- Les avancées des rencontres du groupe d'autodétermination,
- Evolution du projet habitat « Habiter chez moi c'est mon choix »,
- Mise en place du projet voile : animations, des séjours et dynamique institutionnelle,
- Les grands moments de partage associatif et les différentes fêtes institutionnelles,
- Informations et échanges sur le droit de vote des majeurs en tutelle et présentation du travail réalisé pour les élections présidentielles,
- Point situation Covid et modalités d'accompagnement en période de pandémie,
- Modifications du décompte des journées de convenances personnelles en application du règlement départemental d'aide social du Tarn,
- Mise en place des sorties sport adapté et achat des licences sportives et affiliation à l'association ASL Passions,
- Evolution et fonctionnement modifié du CVS selon le décret n°2022-688 du 25/04/2022 ?
- Point sur la prestation lingerie et restauration.



## 3- Les temps forts de l'année : innovations - expérimentations de nouvelles organisations

### Projet voile :

A l'occasion des 50 ans de l'APAJH du Tarn, une idée originale a été lancée. L'objectif : hisser tous ensemble en 2022 une voile par la force du sens donné au mot Equip'Apajh, un projet associatif porteur de sens, et créateur de cohésion.

Ce projet a permis aux résidents de l'EAM d'œuvrer sur une dynamique de vie positive et de renverser les effets souvent négatifs liés au contexte sanitaire : 2 Equip'Apajh sont partis en séjour vivre, une aventure unique sur le voilier « Melisa » de Jean-Louis Migneau, à la découverte du littoral méditerranéen aux abords de Collioure. Des journées en bord de mer ont été organisées pour découvrir le milieu marin et permettre à un maximum de personnes de vivre cette expérience.



### Projet décoration intérieure :

- **En lien avec l'atelier art déco** : Adaptation et customisation d'un meuble pour permettre aux résidents d'accéder plus facilement à la vaisselle, à présent ils sont en autonomie dans les actes de la vie au quotidien (mise de table et rangement en hauteur).
- Changement des tables pour améliorer le confort sur le temps des repas et des activités.
- Réflexion sur l'organisation et le rangement des placards à partir de pictogrammes pour faciliter la recherche des ustensiles, denrées...



### Projet mur végétal :

En lien avec le projet serre : investissement du mur végétal. La visée de ce projet est le bien être, l'apaisement et la sérénité des personnes vivant sur l'unité. Le lieu sera zen et propice aux rencontres et aux échanges à l'écart de l'effervescence de l'unité de vie.

Installation Jardinou : un jardin en hauteur pour faciliter l'accessibilité aux personnes accompagnées.



### Citoyenneté :

Accompagnement à la citoyenneté et au vote pour les élections présidentielles avec le soutien de la mairie de Castres. Le 10 et le 24 avril, accompagnement au bureau de vote des résidents qui l'ont souhaité.



### Fête de l'été :

Le comité d'animation a œuvré sur l'année 2022 à l'organisation de différentes manifestations. Au mois de septembre la fête de l'été a rencontré un franc succès avec l'exposition de vieilles voitures (Partenariat avec l'association VATV : Véhicules Anciens de la Vallée du Thoré), petit parcours en voiture pour les résidents, la venue d'un Food truck pour nous préparer un repas mexicain et un groupe de danse country.



### Activités hebdomadaires :

- Activité musique ;
- Activité ferme ;
- Activité danse ;
- Activité marche
- Activité cuisine repas unité ;
- Participation sport adapté.

### Sorties exceptionnelles :

- Projet Bolegason le 25 avril 2022 et représentation au Planésium le 26 avril 2022 ;
- Fête des 50 ans de l'APAJH 81 ;
- Projection du film « Presque » suivie d'un repas festif ;
- Journée mer ;
- Sortie chariot western.

Au mois de mai : Présentation du partenariat ASL Passions aux personnes accompagnées et familles.

### Stages :

5 personnes ont réalisé des séjours ruptures dans un autre établissement.

### Vacances :

Reprise des séjours avec Glob'Tours : 7 personnes ont participé aux séjours vacances au mois d'août.

## 4- Développement durable

- Mise en place des ampoules basse consommation ;
- Mise en place du tri sélectif.

## 5- Les nouveaux partenariats, Les nouvelles coopérations

- ⇒ Convention de prestation de service avec une psychologue libérale au bénéfice des personnes accueillies ;
- ⇒ Convention avec l'Archipel ;
- ⇒ Convention Association pour le secours aux animaux ;
- ⇒ Convention l'Hautpauloise saison 2022/2023 ;
- ⇒ Poursuite des GAP (Groupe d'Analyse des Pratiques) ;
- ⇒ ASL Passions ;
- ⇒ Convention de coopération avec le laboratoire Cerballiance.

## 6- La démarche qualité

- ⇒ Ecriture du projet d'établissement, du règlement de fonctionnement et du livret d'accueil en FALC ;
- ⇒ Continuité de la mise à jour des documents (convention, protocole... ) ;
- ⇒ Création protocole caisse unité ;
- ⇒ Le 3 octobre 2022 : réunion Comité de pilotage qualité central (Direction + référents qualité) ;
- ⇒ Participation de la référente qualité du FDV / EAM à la réalisation du questionnaire pour le SAVS et le SAMSAH ;
- ⇒ Participation des cadres à la lecture des registres de traitement RGPD ;
- ⇒ Formation des référents qualité sur le nouveau référentiel HAS ;
- ⇒ Formation des secrétariats sur la poursuite de l'utilisation Via trajectoire ;
- ⇒ Participation au groupe de travail sur le DUI dans le cadre du programme ESMS numérique ;
- ⇒ Travail sur la procédure d'archivage ;
- ⇒ Appui aux professionnels à l'utilisation d'Harmony RH ;
- ⇒ Recueil des besoins en promotion santé au sein de l'APAJH ;
- ⇒ Protocole autour du circuit du médicament.

### Axe 2023 :

- Amélioration de la qualité des prestations liées à la santé :
  - Former les professionnels à l'accompagnement à la toilette ;
  - Sensibiliser les professionnels et les personnes accompagnées à l'hygiène bucco-dentaire ;
- Renouveler la sensibilisation aux professionnels à l'utilisation de certains médicaments dont les psychotropes.



## 7- Le développement des compétences, La formation professionnelle

| Plan de développement des compétences réalisé à l'EAM sur l'année 2022                 |          |                              |                              |                    |                        |
|--|----------|------------------------------|------------------------------|--------------------|------------------------|
| Nom de la Formation  | EAM      | Nombre de jours de formation | Nombre d'heures de formation | Total participants | TOTAL HEURES FORMATION |
| <b>FORMATIONS COLLECTIVES</b>  |          |                              |                              |                    |                        |
| Devenir secouriste en Santé mentale (Site MAS Lucie Nouet)                             | 3        | 2                            | 14                           | 3                  | 42                     |
| Accompagnement Managérial - CHARTE   | 1        | 10                           | 14                           | 1                  | 14                     |
| F2 Autisme Compréhension et mise en œuvre des stratégies d'accompagnement pour adultes | 2        | 5                            | 35                           | 2                  | 70                     |
| <b>FORMATIONS SECURITE</b>   |          |                              |                              |                    |                        |
| Formation de Formateurs en PRAP2S  | 1        | 14                           | 98                           | 1                  | 98                     |
| Sensibilisation aux risques routiers (15/11/2022) CASTRES                              | 2        | 0,5                          | 3                            | 2                  | 6                      |
| <b>TOTAL</b>   | <b>9</b> | <b>31,5</b>                  | <b>164</b>                   | <b>9</b>           | <b>230</b>             |

- 9 professionnels ont pu bénéficier de 230 heures de formation.
- Les personnes accompagnées ont pu participer à une formation aux premiers secours, ainsi qu'à une visio sur le thème vie affective et sexuelle.
- Poursuite des séances de GAP.
- Nous avons accueilli 9 stagiaires professionnels se destinant à travailler dans le domaine éducatif et médical.
- La coordinatrice de service a participé à la formation PRAP 2S (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique) :
  - Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.
  - Participer à la maîtrise du risque dans l'établissement et à la prévention.

## 8- Les instances du personnel, Le dialogue social, la qualité de vie et des conditions de travail

|   |   |
|---|---|
| <p><b>C.S.E</b></p> <p>6 élus :<br/>4 titulaires<br/>2 suppléants</p> <p>5 réunions</p> | <p><b>CSSCT</b></p> <p>3 membres élus</p> <p>3 réunions</p> |
| <p><b>C.S.E central</b></p> <p>6 réunions</p>   | <p><b>NAO</b></p> <p>10 réunions</p>                        |

### Modification de l'équipe pluridisciplinaire :

Suite à un conflit majeur entre les professionnels de l'EAM, l'équipe a été recomposée en quasi-totalité. Cette décision correspond à une préconisation de la commission santé, sécurité et condition de travail qui a mené une enquête à la demande du directeur au sein de la structure. Au 31/12 : il manque à recruter deux salariés un AMP/AES et un aide-soignant.

Nous avons prévu aussi de recruter un aide-soignant en nuit.

Difficulté pour trouver des remplaçants : beaucoup de turnover sur les équipes.  
Arrivée d'un chef de service en juin 2022.  
Travail sur la mise en place de nouveau planning en lien avec la mise en place de l'accord d'entreprise sur l'annualisation.

### Mise en place équipement EPI pour les professionnels :

Achat de tenues de travail aux professionnels.

Un investissement dans des vestiaires avec casiers individuels a aussi été réalisé pour le rangement des effets personnels et professionnels.

## 9- Les finances

### 1. L'Activité :

L'activité réalisée en 2022 est de 4.334 journées (4.290 journées prévues), soit +44 journées.

Ce déficit d'activité est lié à la mise en place du service en Février 2021.

### 2. Les Charges :

#### a. Groupe 1 : Dépenses d'exploitation courante

|   | CA 2021    | Budget Exécutoire 2022 | CA 2022    | Écart BP Alloué/CA |
|---|------------|------------------------|------------|--------------------|
| Groupe 1 afférent à l'exploitation courante | 126.667,83 | 159.600,00             | 176.908,25 | +17.308,25         |

On note ainsi un écart global de +17.308,25€ entre le CA et le budget Exécutoire 2022 soit +10,84%.

#### Au niveau de la section hébergement :

Le groupe I des charges est équilibré sur cette section.

Nous pouvons noter un dépassement des Achats en lien avec les augmentations de l'énergie. L'économie des Prestations à caractères Médico-social compense le dépassement de Frais de Télécommunication et de l'alimentation à l'extérieur.

La section hébergement est en économie de -58.76€.

#### Au niveau de la section soin :

Le groupe I des charges est en dépassement sur cette section.

- Les Achats non stockés sont en dépassement de 16.888,17€ en raison des achats de produits pharmaceutique et de protections.

La section soin est en dépassement globale de +17.249,49.

## b. Les charges de personnel

La CCNT 66 a été appliquée à l'ensemble des personnels.

La valeur du point appliquée est fixée à 3.82 € pour l'année 2022. Mais une régularisation de la valeur du point à 3.93€ (+0.11€ de Juillet à Décembre 2022) a été enregistrée sur l'exercice pour un montant de 8.169,53€ :

- 3.696,09 pour la section Hébergement ;
- 4.473,44€ pour la section soin.

|                                | CA 2021    | Budget Exécutoire 2022 | CA 2022    | Écart BP Alloué/CA |
|--------------------------------|------------|------------------------|------------|--------------------|
| Groupe 2 afférent au Personnel | 632,387,30 | 722.181,00             | 729.061,21 | +6.880,18          |

On observe un écart global de +6.880,18€ entre le CA et le Budget Exécutoire 2022.

La section soin est en économie de -11.511,85€ et la section hébergement en dépassement de +18.392,03€.

Au niveau de la section hébergement, le dépassement de +18.392,03€ est justifié par :

- Valeur du point (Juillet à décembre) : 3.696,09 ;
- Le montant des Indemnités Journalières de Sécurité Sociale (IJSS) et de prévoyance porté en recettes en atténuation au Groupe II des Produits est de 7.202,96€ (qui ne représente que 50% du montant total des absences pour maladies);
- La non prise en compte de la revalorisation salariale des Maitresse de Maison et des Surveillants de nuit peut être évalué à 3.373,65€.

Au niveau de la section soin, nous constatons une économie de 11.511,85€.

Cette dernière est liée aux formations non réalisées (7.000€) et aux difficultés de remplacement des personnels soignants dans notre secteur. Nous n'avons pu remplacer les absences maladies.

## c. Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure

|                                  | CA 2021    | Budget Exécutoire 2022 | CA 2022    | Écart BP Alloué/CA |
|----------------------------------|------------|------------------------|------------|--------------------|
| Groupe 3 afférent à la structure | 163.576,85 | 167.126,00             | 162.934,61 | -4.191,39          |

On note une économie de -4.191,39€ entre le CA et le Budget Exécutoire 2022 soit -2.51%.

La section soin est en dépassement de +2.466,70€ et la section hébergement en économie de -6.658,09€.

Au niveau de la section hébergement : économie de 6.658,09€

- L'essentiel des économies porte sur les études et recherches -4.500€ (Projet d'établissement)

- Il est à noter que les autres Charges de gestion (en 658) concernent la quote-part d'amortissement en lien avec le bâtiment du foyer de Vie. De ce fait, la dotation aux amortissements est en économie (-32.070,48€).

Au niveau de la section soin : dépassement de 2.466,70€

- Le dépassement est lié aux quotes-parts de dotations aux amortissements 2.5k€ qui sont portées au compte 658.

### 3. LES INVESTISSEMENTS ET LA DOTATION AUX AMORTISSEMENTS :

Les investissements de l'exercice sont de 7.782,47€. Ils concernent principalement l'installation du service et de l'infirmier. Le montant des dotations aux amortissements s'élève à 3.001,36€ augmenté du compte 658 de 34.501,28€ soit +2.302,64€ par rapport à l'alloué (35.000€).

### 4. LES PRODUITS :

#### a. Les Produits de la tarification

|  | CA 2021    | Budget Exécutoire 2022 | CA 2022      | Écart BP Alloué/CA |
|--|------------|------------------------|--------------|--------------------|
| Montant des Produits de la tarification (73) | 949.259,44 | 1048.907,03            | 1.053.087,99 | +4.180,96          |

L'écart de 4.180,96€ entre le CA et le Budget exécutoire de 2022 s'explique par l'activité de +44 journées (hébergement).

Au niveau de la section hébergement, 748.055,96€ reçus au titre de l'accueil en internat soit +4.180,96€ par rapport au budget alloué.

Au niveau de la section soin, la dotation de l'exercice a été perçue en totalité soit 305.032,03€.

#### b. Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation

|   | CA 2021   | Budget Exécutoire 2022 | CA 2022   | Écart BP Alloué/CA |
|---|-----------|------------------------|-----------|--------------------|
| Autres produits relatifs à l'exploitation | 32.105,95 | 0,00                   | 17.001,64 | +17.001,64         |

L'écart de +17.001,64€ est essentiellement lié aux Indemnités Journalières de Sécurité Sociale (IJSS) et de prévoyance pour 12.660,20€.

Au niveau de la section hébergement, le dépassement de +11.483,95€ est lié aux IJSS (7.202,06€) et aux autres Produits (3.485,02€).

Au niveau de la section soin, le dépassement de +5.517,69€ est lié aux IJSS (5.458,14€) et aux autres Produits (59.55€).

**c. Groupe 3 : Produits financiers et Produits non encaissables**

|   | CA 2021 | Budget<br>Exécutoire<br>2022 | CA 2022  | Écart BP<br>Alloué/CA |
|---|---------|------------------------------|----------|-----------------------|
| Autres produits relatifs à l'exploitation | 0,00    | 0,00                         | 2.759,84 | 2.500,45              |

Au niveau de la section hébergement, le dépassement de +259.39€ est lié aux transferts de charges.

Au niveau de la section soin, le dépassement de 2.500,45€ est lié à une reprise de provision sur les IDR.

**5. LA SYNTHÈSE DU RESULTAT :**

**a. Le résultat comptable**

Le compte de résultat, dégage un excédent comptable de 3.945,40€.

| Résultats | A.R.S.  | CD 81     | Global    |
|-----------|---------|-----------|-----------|
|           | -186,20 | +4.131,60 | +3.945,40 |

**b. Le passage du résultat comptable au résultat administratif**

Le résultat comptable doit être retraité.

|  | A.R.S.    | CD 81     | Global proposé<br>par<br>l'établissement |
|--|-----------|-----------|--|
| Résultat comptable 2022  | -186,20   | +4.131,60 | +3.945,40                                |
| + Reprise du déficit/Excédent  |           |           |  |
| + Reprise sur la Réserve de compensation des charges d'amortissement |           |           |  |
| + Réintégration de la variation de provision pour congés à payer     | +5.837,40 | -4.062,67 | +1.774,73                                |
| + Reprise sur Provisions Rejetées                                    |           |           |  |
| + Réintégration de la provision pour CET non prévue au BP            |           |           |  |
| Résultat administratif corrigé                                       | +5.651,20 | +68,93    | +5.720,13                                |

**c. Proposition d'affectation du résultat**

|                                      |            |
|--------------------------------------|------------|
| Résultat administratif corrigé ..... | +5.720,13€ |
|--------------------------------------|------------|

Il est proposé d'affecter ce résultat en totalité au compte 106856 : Réserve de compensation pour : 5.720,13€.

## 10- Les perspectives d'évolution, Les améliorations projetées, Les projets pour 2023

- Le Pôle Habitat et Vie Sociale regroupe le Hameau Du Ségala, la Résidence Séniors, le Foyer d'Hébergement et le SAVS Les Cyclades, le Foyer De Vie, l'EAM et le SAMSAH La Planésié : une nouvelle organisation est prévue en 2023. L'EAM sous la direction de M. POLVOREDA sera dirigé par délégation par Mme CHOUITI-NAÏB, Directrice Adjointe du pôle Dépendance.
- Sensibiliser les personnes accompagnées à la nécessité de l'activité physique et sportive, aux soins buccodentaires, l'hygiène corporelle et alimentaire, les addictions.
- Veiller en lien avec les partenaires médicaux à réaliser les différents dépistages de maladies graves.
- Sensibiliser en interne les personnels à la maîtrise de l'accompagnement thérapeutique (prise de tension, température, saturation, hygiène...).
- Former un ou des référents à l'accompagnement de la dimension affective relationnelle et sexuelle et inscrire cette thématique au cœur des projets personnalisés.
- Poursuivre le maillage sanitaire et médico-social dans l'intérêt d'une meilleure réponse en matière de « santé » des personnes accompagnées.
- Poursuivre le conventionnement déjà engagé avec l'hôpital (le centre hospitalier de Castres).
- Poursuivre l'implication au sein de la commission handicap et soin animée par le centre hospitalier de Castres.
- Mettre à jour les conventions avec le réseau soin : HAD, RESOPALID, ...

## 11- Les annexes

- ⇒ Comptes administratifs.

→ **ENTREPRISE APPRENANTE**

→ **ECOUTE – ECHANGE –  
CONFIANCE - COHESION**

→ **REPOSE ACCOMPAGNEE  
POUR TOUS**



→ **COOPERATION**

→ **DEVELOPPEMENT  
PARTENARIATS**

→ **FORMATION  
PROFESSIONNELLE**

→ **ACCOMPAGNEMENT  
PERSONNALISE**

→ **INCLUSION SOCIALE**

→ **HABITAT CHOISI**

